



## VOLLEY CLUB ANHEE ASBL

Anhée, le 09 août 2020

Aux joueurs du VC ANHEE

### Objet : Infos début de saison - COVID

Chers joueurs et parents,

Nous sommes heureux de reprendre les entraînements et progressivement nos activités. En tant qu'organisation responsable, nous sommes tenus à assurer au mieux l'hygiène et les mesures de sécurité prescrites dans le cadre de la lutte contre le COVID.

Voici quelques informations concernant la reprise.

#### 1. Cotisations :

Malgré la perte de revenus due à l'arrêt prématuré des compétitions mais surtout l'impossibilité d'organiser nos activités de fin de saison, nous avons réussi à terminer la saison en positif. Le montant des cotisations reste donc stable :

- 250 EUR pour les joueurs à partir de 16 ans
- 180 EUR pour les joueurs jusque 16 ans (la limite de référence est le 01/07/2020, début de saison)
- 110 EUR pour la psychomot et les joueurs CORPO

#### Réductions :

- 10 EUR pour la 2<sup>e</sup> coti d'un même ménage, 20 EUR pour la 3<sup>e</sup>, etc
- 10 EUR pour chaque cotisation payée avant le 15/09/2020

#### 2. Mesures COVID au volley :

A ce stade, le volley est considéré, comme le football, comme un sport de contact. Ces sports sont soumis à des règles strictes mais leur pratique est autorisée en sachant que les contacts sont inévitables mais doivent être limités.

On parle de bulle de 50 personnes maximum, personnel d'encadrement compris.

La FVWB et l'ANCV ont décidé depuis le début de la pandémie de prévoir la possibilité de reporter le début de leurs championnats si les mesures sanitaires le nécessitaient. Ils auront bien lieu au complet.

- Le début de compétition seniors est prévu mi-septembre. L'ANCV décidera sous peu si le début est reporté au mois d'octobre.
- Les tournois de préparation ont été interdits pendant le mois d'août pour mettre les clubs sur un même pied face aux possibles interdictions communales. Des matches amicaux sont possibles sous règles strictes.
- Le tournoi de beach volley est une organisation loisirs et pourra donc se tenir ce 15 août.

3. Mesures d'hygiène :

- L'accès à la salle se fait en se désinfectant les mains : borne à l'entrée
- Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans la salle jusqu'au début de l'activité sportive (entraînement, échauffement ou match) – sauf pour les – de 12 ans.
- Une fois sur le terrain, le masque peut être enlevé, personnes sur le banc inclus, personnel de table et spectateurs exclus.
- L'accès aux vestiaires et aux douches est déconseillé. Si le vestiaire ou la douche est utilisé, il faudra le désinfecter (à charge de l'utilisateur ou son équipe). Cela veut donc dire que si vous utilisez le vestiaire avant un entraînement, il faut le désinfecter une fois l'équipe sortie pour que l'équipe suivante puisse l'utiliser. Idem pour cette équipe pour que la première puisse retourner s'habiller...
- Une désinfection du matériel sera effectuée régulièrement.

4. Buvette – spectateurs :

- Pour les spectateurs et la buvette, nous sommes tenus au protocole horeca : service à table, désinfection des mains régulière et port du masque obligatoire dans la salle de sport et pour tout déplacement, sauf lorsque l'on est assis à table. Pas de mélange entre les équipes. Distanciation d'1.5 m entre les tables, entre les personnes de groupes différents, entre le barman et les clients, entre les spectateurs de groupes différents et pas de boisson dans la salle.
- Pour ceux qui seront de service buvette, désinfection régulière des mains, du bar et des tables, port du masque obligatoire, service à table.
- Que ce soit pour la semaine ou durant les matches, il est préconisé d'utiliser les modes de paiement sans contact (PAYCONNIQ quand la tablette est disponible) ou virement sur place.
- Seule exception : buvette d'une seule équipe : l'équipe qui a terminé son entraînement et passe à la buvette peut rester un groupe et se tenir au bar : 1.5 m entre les joueurs et le membre qui tient le bar, sans masque.

5. Pas d'AG cette année :

La fin de saison passée ne nous a pas permis d'organiser une assemblée générale. Outre les infos plus complètes qui sont diffusées lors des entraînements ou via nos médias (le site du club est actuellement indisponible mais sera réparé sous peu, désolé), les membres du comité sont joignables via l'adresse [vcanhee@gmail.com](mailto:vcanhee@gmail.com), sur messenger et GSM. N'hésitez pas à nous contacter !

Au nom du comité, je vous souhaite une excellente saison à tous.

-, je vous prie d'agréer, -, nos salutations sportives.

Frédéric Laloux  
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Laloux', is centered at the top of the page.

---

BCE n° 0816.866.791

Compte bancaire : BE37 3630 5716 0928

Rue de Sommière 4B à 5537 HAUT-LE-WASTIA

Email : [vcanhee@gmail.com](mailto:vcanhee@gmail.com)

[www.vcanhee.be](http://www.vcanhee.be)

Frédéric Laloux, Président

0473/75.08.03

[vcanhee.president@gmail.com](mailto:vcanhee.president@gmail.com)